

Groupe des élu(e)s communistes

Intervention de Michel LUCAS (Couëron)

25 – Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi – Protocole d'accord tripartite 2007-2009 – Approbation.

Monsieur le Président, Cher(e)s collègues,

Dans un contexte rendu plus difficile pour les « privés d'emploi » – pris entre la fusion ANPE / UNEDIC et le projet « d'offre valable d'emploi » – une réelle politique d'insertion s'impose. Le grenelle de l'insertion sociale censé résoudre ces questions et dont le Revenu de Solidarité Active (RSA) semble être la proposition « fer de lance », risque fort d'enfermer dans le sous-emploi précaire, plutôt que d'inciter les entreprises à participer à la mise en œuvre de solutions. Comme l'attestent ;

- le « grenelle » de l'environnement vide de moyens
- ou l'article 30 du code des marchés publics permettant des embauches d'insertion rejeté par des entreprises qui je cite, refusent « d'être les assistantes sociales »
- ou le financement du R.S.A. au détriment de la prime pour l'emploi ;

il y a loin de la coupe aux lèvres.

La mission d'accompagnement dans le retour à l'emploi, qui devait être assuré par les services de l'Etat, se voit mise à mal d'années en années. Désormais, les collectivités locales doivent apporter des réponses avec les outils et les financements dont elles disposent.

Plus que de la casse du code du travail et la recherche d'emploi sous contrainte, les salariés et les demandeurs d'emploi gagneraient à bénéficier d'un marché de l'emploi sécurisé, dont l'accès à une formation qualifiante serait garanti.

C'est pourquoi, le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) doit être envisagé comme une étape et un outil complémentaire dans le parcours d'insertion. Il doit, au besoin, être complété pour accompagner le public visé au delà de la période de suivi. Ce plan a pour objectif l'accès ou le retour à l'emploi des personnes les plus en difficultés, et nombre d'entre elles demandent un accompagnement sur le long terme. Outre les objectifs quantitatifs fixés (50% de sorties positives), il nous paraît important d'observer la situation économique et sociale des bénéficiaires durant et au sortir du suivi. Il faut considérer qu'une insertion réussie doit permettre de sortir définitivement de la précarité.

Il nous semble que parmi les publics bénéficiaires de ce plan : chômeurs de longue durée, jeunes peu ou pas qualifiés, travailleurs handicapés, pourrait être ajouté « les parents isolés » dont les axes développés par le PLIE faciliteraient l'insertion.

Bien au-delà de l'insertion professionnelle, il est également nécessaire de prendre en compte l'insertion dans son ensemble. Les difficultés d'entrée dans l'emploi étant souvent liées à des difficultés dans d'autres sphères de la vie sociale (logement, santé, addictions, endettement, sortie de prison, etc...). La lutte contre les discriminations, en particulier celles qui frappent les demandeurs d'emploi issus de l'immigration ou habitant dans un quartier réputé difficile doit nous permettre de réduire l'écart, en matière d'emploi, entre les Zones Urbaines Sensibles et le reste de l'agglomération.

Enfin, les aides diverses des C.C.A.S., les chantiers d'insertion qui craignent le désengagement du F.S.E., le poids financier de nouvelles charges telle la taxe pour accidents du travail, méritent concertations et soutiens.

Une politique de réinsertion réussie doit s'appuyer sur des emplois durables et être ouverte à tous. Dans ce sens, il nous semble que les RMIstes de plus de 26 ans devraient être éligibles au PLIE, tout comme les jeunes diplômés ayant un Bac +2, le RSA ne pouvant être un palliatif à leur exclusion.

Comme mes collègues du groupe communiste l'avaient soulevé lors du précédent mandat, le financement de la maison de l'emploi étant menacé par la fusion ANPE / UNEDIC, on peut s'interroger si les missions d'insertion déjà mises à mal pourront être sauvegardées en l'état.

Je vous remercie de votre attention.